

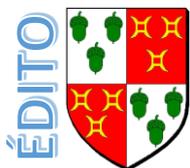
Le Petit Meaulne Vitray



Bulletin municipal de juin 2017



Bonjour à tous,



Depuis le 1er janvier, la commune nouvelle de Meaulne-Vitray est officielle. Son siège est à la mairie de Meaulne. Les élus des deux communes déléguées de Meaulne et de

Vitray se retrouvent désormais chaque mois lors du conseil municipal. Les projets se font désormais ensemble. Le mois de mars a connu la naissance du premier budget de la commune nouvelle, présenté à l'intérieur de ce bulletin.

Cette année sera une année d'adaptation et d'harmonisation, notamment au niveau fiscal (voir page intérieure). Un des objectifs de cette fusion est de travailler à une réduction des dépenses de fonctionnement par la mutualisation du personnel, des moyens ou du matériel.

Vos élus y travaillent déjà : ce bulletin est le premier de Meaulne-Vitray.

L'équipe communication a déjà aussi travaillé à une page Facebook "Meaulne-Vitray" et à la mise à jour du site.

Les réunions publiques de juin-juillet, prévues aussi sur Vitray, nous permettront de vous retrouver pour vous présenter les projets à venir et répondre à toutes vos questions.

Il y a déjà quelques semaines, vous avez sans doute entendu dire, à juste titre, que le groupe Casino souhaitait fermer la supérette de

Meaulne. En effet, un responsable du groupe est venu nous voir pour nous présenter la nouvelle politique de Casino qui est, aujourd'hui, d'abandonner progressivement les villages et de recentrer leurs activités commerciales sur les grandes villes. La supérette devait donc fermer mais les engagements contractuels pris entre la commune et le Groupe Casino en 2011 obligeaient leur groupe à des indemnités financières, si leur départ se faisait avant 2020. Ces engagements leur ont été rappelés. Depuis, la supérette est restée ouverte et le groupe Casino a décidé de suspendre la fermeture. Nous pouvons donc espérer le maintien de ce commerce au mieux jusqu'en 2020 et ferons tout ce que nous pourrons pour que ce soit le cas.

Après cette date, il nous sera toujours possible de nous tourner vers des groupes concurrents, (des contacts ont déjà été pris), pour permettre d'installer, en franchise, une ou deux personnes. Ces dernières seraient assurées de reprendre un commerce qui reste dynamique et indispensable pour notre village.

Dans le même temps, nous avons eu le plaisir de permettre la création d'une agence immobilière dans les locaux communaux de l'aire de repos du Cheval blanc.

Voilà une activité commerciale supplémentaire qui confirme l'attractivité économique de notre commune. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

Je vous souhaite bonne lecture du premier Petit Meaulne-Vitray...

P-M Delanoy

UNE UNION DE CŒUR ET DE RAISON



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le rapprochement entre nos deux communes s'organise. Si les habitants de la commune déléguée de Meaulne n'en perçoivent pas encore tous les avantages, il n'en est pas de même pour les Vitraysois qui constatent déjà des améliorations quant à l'administration de leur territoire. Les moyens humains et matériels, qui nous sont désormais acquis, permettent un

meilleur entretien de nos routes et de nos chemins communaux. Les investissements, et notamment ceux qui vont venir compléter les aménagements du bourg et des Arpents, sont désormais à notre portée.

Ce rapprochement a surtout pour vertu de renforcer les liens entre les habitants. Beaucoup d'entre nous découvrent la richesse associative de Meaulne et les nombreuses opportunités qui leur sont offertes dans des domaines variés. Autant d'occasions de mieux se connaître, s'apprécier et agir ensemble.

N'est-ce pas le but essentiel d'une commune nouvelle ?

Louis de Caumont

ÉQUIPE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VITRAY



Les photos de l'équipe municipale de Meaulne sont sur le site www.meaulne.fr (dans l'index "Vie municipale", page "Conseil municipal") ainsi que les nouvelles commissions (page "Commune nouvelle"). Vous connaissez ainsi toute l'équipe municipale de Meaulne-Vitray.

ADHÉSION AU SICTOM DE MONTLUÇON

Depuis le 1er janvier 2017, le Smirtom du Val de Cher a intégré le SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) de Montluçon.

Pour le ramassage des ordures, pas de changement particulier : les camions-bennes de la Coved ont laissé la place aux camions du SICTOM.

Vous avez reçu dans votre boîte à lettres la revue du SICTOM, celle du Smirtom disparaît. Toutefois, cette année connaîtra de légères modifications du montant de la redevance : en hausse pour ceux qui étaient concernés par le taux minoré (une benne pour un ensemble d'habitations) et en baisse pour ceux qui sont concernés par le ramassage devant la maison.

Le taux minoré a dû être supprimé à la demande des services fiscaux.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le maire et le conseil municipal de Meaulne-Vitray sont heureux de vous inviter aux réunions publiques qui cette année auront lieu

à 18 heures :

- **le 27 juin** aux Brosses (sous l'arbre devant l'Auberge de la scierie)
- **le 28 juin** à Dagouret (Place)
- **le 30 juin** au lotissement des 2 rivières (terrain de boules)
- **le 3 juillet** Centre bourg (Place de la Fontaine au Jardin de la Cure)
- **le 7 juillet** à Vitray (Parc de la Mairie)
- **le 10 juillet** au Vernet (arrêt de car)

Chacun est libre d'assister à la réunion de son choix, indépendamment du lieu de la réunion.

CONCOURS OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE MEAULNE-VITRAY : CRÉEZ LE LOGO DE LA COMMUNE NOUVELLE !

Le logo figurera en tête des courriers municipaux, administratifs ou non officiels, et doit pouvoir être lisible jusqu'à la dimension d'un carré de 5 cm de côté.

Il devra comporter au minimum soit la formule "Commune de Meaulne-Vitray" soit les deux noms "Meaulne" et "Vitray". La forme, les visuels et les couleurs sont laissés à votre appréciation.

Les propositions sont à faire, de préférence par voie électronique, à la mairie (mairie.meaulne@orange.fr), avant le 30 septembre 2017.

Le logo choisi par l'équipe municipale sera publié dans le Petit Meaulne-Vitray de décembre et deviendra le logo officiel de la commune nouvelle.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune nouvelle de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons fleuries. Nous vous invitons à participer nombreux.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr avant le 17 juillet 2017.

Mme/M.....

Adresse

Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons fleuries.

Le / / 2017

Signature



FÊTE PATRONALE

La fête patronale aura lieu les 26 et 27 août, elle sera organisée par Meaulne Animations ainsi que la brocante du 19 août, le feu d'artifice du 27 août étant offert par la commune.

ÉVÉNEMENTS CULTURELS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE MEAULNE-VITRAY

Les deux premières manifestations culturelles de 2017, la conférence sur l'érotisme en art et la conférence-cueillette guidée sur les plantes médicinales ont eu lieu dans de bonnes conditions et à la satisfaction des personnes présentes.

La troisième, une conférence sur les champignons, "Mieux connaître les champignons pour éviter les intoxications", se tient samedi 24 juin

à 18 heures 30 à la salle des fêtes de Vitray.

Pour l'été, nous aurons le concert du chœur d'hommes Les Voix de la Roche dimanche 30 juillet à 18 heures à l'église, une Nuit des étoiles

lundi 14 août à 21 heures avec conférence et observation, une visite guidée de notre patrimoine religieux (église saint-Symphorien et chapelle de Vitray) à la mi-septembre, le deuxième Salon du champignon à la salle Alain Fournier le weekend du 21 et 22 octobre et le concert d'hiver dimanche

12 novembre à l'église.

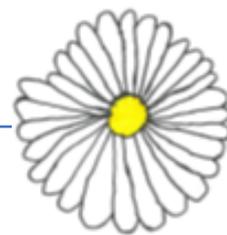
Ces activités culturelles sont organisées d'abord pour les habitants de Meaulne-Vitray : n'hésitez pas à venir les découvrir !



Journée cueillette des plantes médicinales
du 14/05/2017



Salon du champignon du
23/10/2016



La participation des habitants de Meaulne-Vitray est vivement souhaitée à toutes ces réunions : continuons à travailler ensemble pour augmenter la qualité de vie dans notre commune ! Toutes les idées seront les bienvenues.

- Atelier

Cet été, l'atelier d'expression et de partage se retrouvera les jeudis 6 et 13 juillet 2017 à partir de 14 h 30 au gîte communal.

- Fête de la Marguerite

La Fête de la Marguerite, une première, se tiendra jeudi 20 juillet salle Alain Fournier. Au programme, "autour du film Le Grand Meaulnes" et visualisation par panneaux des travaux effectués par le Village Amis des Aînés depuis sa création en juin 2014.

- Fête des Lumières

Pour la deuxième année aura lieu en faveur du TÉLÉTHON la Fête des Lumières, jumelée avec une mobilisation des associations de Meaulne-Vitray, de l'atelier d'expression et communication-partage de Village Ami des Aînés : vente d'articles fabriqués uniquement par les participants (bougies, objets décoratifs, brioches, potages variés, etc.)

Cette manifestation se déroulera le jeudi 14 décembre salle Alain Fournier avec participation des enfants des TAP et parcours aux lampions. Nous vous invitons à illuminer vos maisons ce jour-là, grâce aux bougies fabriquées et mises en vente les jours précédents par Meaulne VAA.

Venez nous rejoindre pour que cette fête soit pleinement réussie ; n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour proposer votre aide.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT : POURQUOI UNE TELLE HAUSSE ?

La principale raison est la suivante :

la commune a l'obligation d'abandonner, dès le début 2020, sa compétence assainissement collectif au profit du SIVOM.

Meaulne sera la dernière commune du territoire à perdre sa compétence.

Mais avant de transférer, nous devons nous aligner sur les tarifs mis en place par le SIVOM, ce que Meaulne fait progressivement depuis plusieurs années. Les tarifs décidés par le SIVOM permettent d'entreprendre de gros investissements, notamment la rénovation des stations d'épuration, devenues vieilles et hors normes, dans de nombreuses communes.

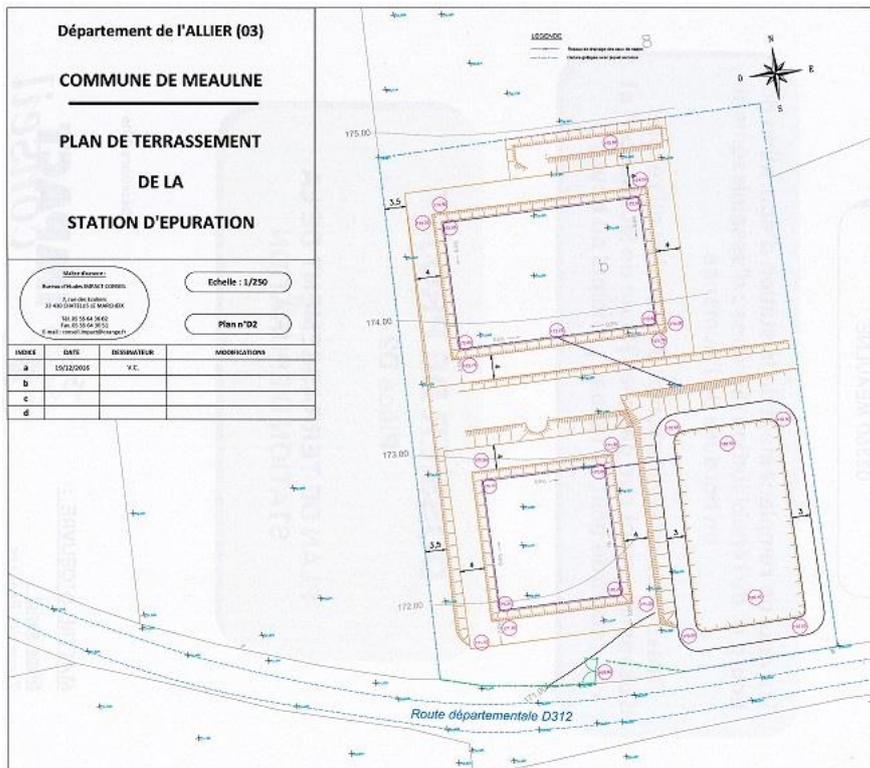
Votre conseil municipal a fait le choix de financer sa nouvelle station d'épuration avant le transfert. Cela nous permet de moderniser immédiatement notre système d'assainissement collectif et de compenser par une réalisation concrète cette évolution obligatoire des tarifs de la redevance.



Nous comprenons qu'une telle augmentation soit rude mais elle est inévitable au regard des nouvelles lois et réglementations.



STATION D'ÉPURATION À FILTRES DE ROSEAUX



Les études de la station d'épuration sont en phase d'achèvement, l'acquisition de terrains ou des autorisations de passage sont toujours en cours.

Ce sont des études très lourdes car les réglementations imposent des normes très strictes. C'est aussi un investissement coûteux (près d'un million d'euros)

qui se décompose en 3 programmes.

Il s'agit d'abord de construire une nouvelle station qui sera implantée sur la route du Vernet à une distance légale des habitations.

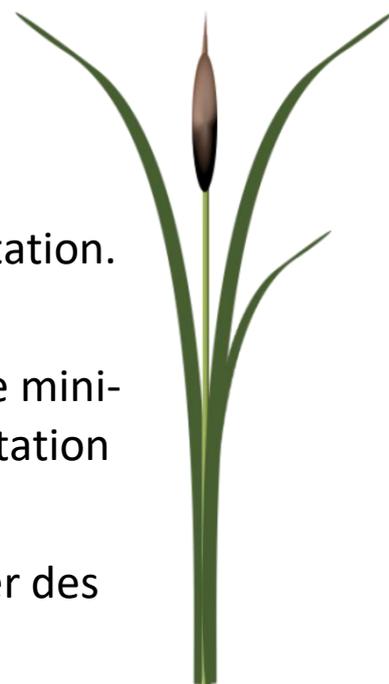
La solution d'une station à filtres à roseaux a été retenue car moins énergivore, plus écologique et moins onéreuse.

La station sera composée de deux bassins principaux.

Une partie du réseau sera rénovée le long de la rue du Moulin, permettant d'abandonner les canalisations anciennes et dégradées allant du moulin à l'ancienne station.

Enfin, tout le réseau sur le secteur de l'aire de repos du Cheval blanc sera lui aussi rénové car finissant dans une mini-station hors service. Ce réseau sera relié à la nouvelle station d'épuration.

Tous ces programmes ont été regroupés pour bénéficier des subventions encore existantes.



BRIAN CREBOUW ET LE DÉFI RESPIRE (contre la mucoviscidose)



Brian CREBOUW

La mucoviscidose est une maladie génétique rare qui affecte principalement les voies respiratoires et le système digestif. Si l'espérance de vie des enfants qui naissent aujourd'hui avoisine les 50 ans, la mucoviscidose reste une maladie évolutive et incurable. Des traitements existent, mais ils ne visent actuellement qu'à améliorer le quotidien des malades. La recherche d'un traitement curatif est donc cruciale.

La date de départ : 1er mai 2017, 10 ans après la mort de Grégory Lemarchal, à qui Brian souhaite rendre hommage car il est un modèle de volonté pour lui.

Le point de départ : l'Hôpital Renée Sabran, centre de traitement de la mucoviscidose, sur la presqu'île de Giens (83), dans lequel Brian a été soigné enfant.

Passage obligé : Meaulne et le centre de première intervention d'Urçay (Brian y est sapeur-pompier volontaire)

Le point d'arrivée : Calais (62), sa ville natale.

Les étapes : 90 villes traversées en 40 jours, dont 75 casernes de pompiers, clin d'œil à son activité de sapeur-pompier volontaire.

La distance : 1200 km soit 30 à 40 km par jour

Bravo à Brian !!

Vous pouvez toujours faire un don pour le Défi de malade contre la mucoviscidose en rejoignant Brian CREBOUW sur les réseaux sociaux.



L'arrivée à Meaulne-Vitray de Brian CREBOUW

CANAL DE BERRY - VOIE VERTE

Dans le cadre d'un grand projet de développement du tourisme dans le Val de Cher, des travaux ont été entrepris le long du canal de Berry afin de mettre en valeur ce patrimoine local chargé d'histoire. Ce projet est en cours et rencontre déjà du succès auprès des promeneurs et des cyclistes, comme vous avez peut-être pu le constater si vous vous êtes promenés à Vallon en Sully le long de la partie aménagée du canal. Les travaux concernant la partie entre Saint-Amand-Montrond et Bourges sont bien avancés et il est prévu, à terme, la création d'une voie verte entre Montluçon, Saint-Amand-Montrond, Bourges et Vierzon...

Sur la commune de Meaulne, un architecte est venu dernièrement étudier un projet de réhabilitation du canal : aménagement des berges pour la promenade, création de lieux de pique-nique, panneaux explicatifs sur la flore et la faune...

Concernant cette section du canal sur la commune de Meaulne, la société de pêche a décidé de profiter de l'occasion pour créer une zone de frayère, projet ambitieux qui facilitera la reproduction naturelle des espèces colonisant le canal. Une étude en ce sens a été réalisée par la Fédération de pêche de l'Allier à la demande de l'Esox meulnois et la commune soutient cette initiative.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces différents chantiers qui permettront de redonner de l'attrait à une zone auparavant négligée de notre commune.

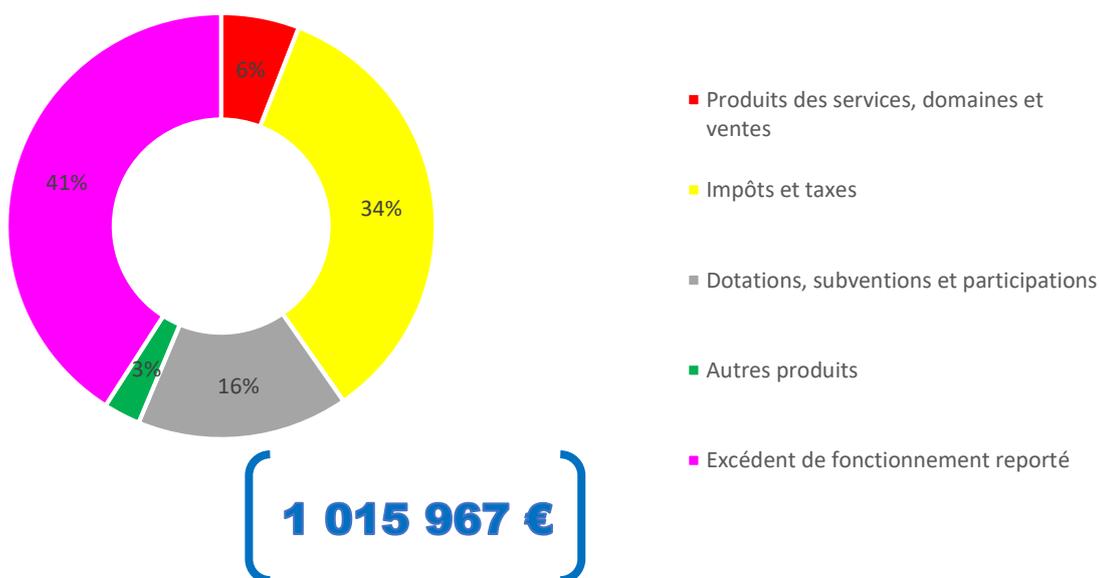
LE BUDGET DE LA COMMUNE

Cette année, les taux des différentes taxes locales ont dû être modifiés suite au calcul d'une moyenne pondérée.

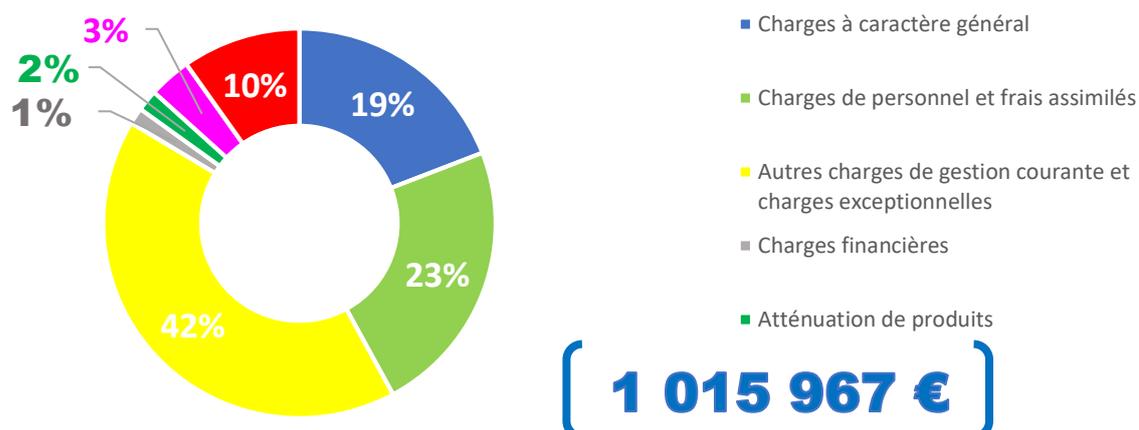
Ces modifications réglementaires sont liées à la création de la commune nouvelle et n'apportent aucune recette supplémentaire.

Les taux pour Meaulne-Vitray sont les suivants : Taxe d'habitation 14,85 %, taxe foncière bâti 6,73 %, taxe foncière non bâti 20,33 %

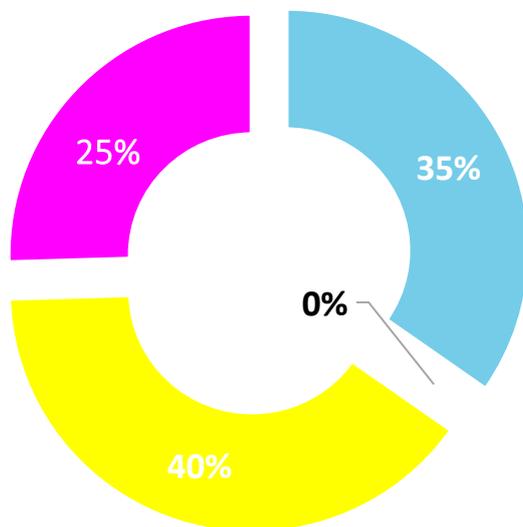
Recettes de fonctionnement 2017



Dépenses de fonctionnement 2017



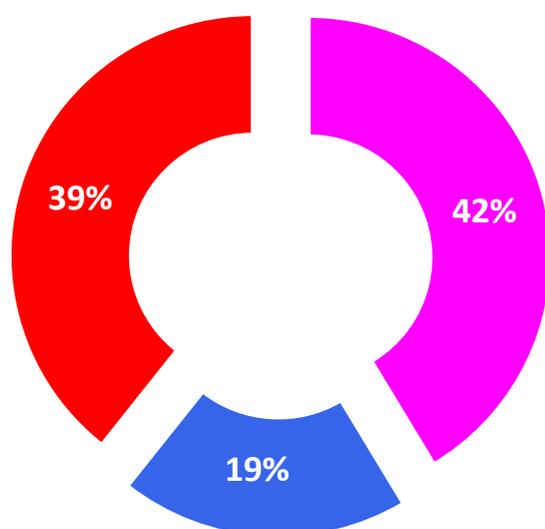
Recettes d'investissement 2017



- Subventions d'investissement
- Emprunts
- Dotations, fonds divers et réserves
- Recette d'ordre

(**389 779 €**)

Dépenses d'investissement 2017



- Déficit d'investissement reporté
- Remboursement d'emprunts (capital)
- Travaux-Etudes-Réalisations

(**389 779 €**)

MAIRIE DE VITRAY



La façade de la mairie de Vitray a été refaite à l'automne dernier. Sur le fronton, il manquait un élément qui nous a été récemment livré par M. Bourgain, peintre fresquiste de renommée internationale habitant à Saint-Bonnet-Tronçais. L'artiste, à la demande du conseil municipal, était chargé de réaliser une œuvre avec les données suivantes : le blason de la commune, la devise "liberté, égalité, fraternité" et les emblèmes de notre chère forêt de Tronçais, le cerf et la feuille de chêne. M. Bourgain en ajoutant sa touche personnelle avec le pic épeiche et le scarabée a livré un travail de qualité.

FÊTE DU BRAME



Cette manifestation est organisée par l'association Vitray Festivités. Vitray étant un des hauts lieux réputés pour entendre la forêt résonner de ce râle profond du cerf pendant la saison des amours, les membres de Vitray Festivités en profitent pour faire de la pédagogie autour du respect de cet animal et de son environnement. Et c'est ainsi que depuis 2009, un samedi du mois de

septembre est consacré à ce sujet attirant de nombreux visiteurs toujours aussi curieux et avides de nouvelles connaissances.

Le 23 septembre 2017 sont au programme une conférence par CAP Tronçais, le film d'un amateur naturaliste, des expositions de trophées, de photos, de sculptures, des balades organisées, diverses animations de la Fédération de la chasse, de l'association Faune sauvage et d'autres préparées par les enfants des TAP des écoles de la Communauté de communes. À ceci s'ajoutera une partie ludique avec un concours d'imitation de brame et des sonneurs.



Sculpteur sur bois de cerf,
Fête du brâme, Vitray

L'entrée est gratuite, avec restauration et buvette sur place.

VOIRIE, CE QUI EST PRÉVU

Travaux de la Comcom sur la voirie de Meaulne :

- Chemin de La Chapelle à Valigny (D 312)
- Chemin des Charrons (VC 21)
- Chemin du Vernet (VC 10) : création de ralentisseurs type dos d'âne (voir implantation avec les riverains de ce chemin pendant les réunions publiques de quartier)
- Dagouret (VC 2) : renforcement de la chaussée et pose d'un drain routier

Travaux de la Comcom sur les fossés de Meaulne :

- Route de Valigny (VC 25)

Travaux de la commune sur un chemin afin de faire passer un sentier de randonnée :

- Chemin de la Font du Loup

Travaux à Vitray :

- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur une partie des Arpents
- Fossés aux Levraudes

BÂTIMENTS

En plus de l'entretien courant des bâtiments communaux, les agents restaurent le presbytère en vue d'y implanter la garderie périscolaire. Idéalement située entre les deux écoles, la nouvelle garderie aura une surface plus importante et accueillera nos enfants dans de meilleures conditions.

LE JARDIN DE LA CURE

Nous vous en avons parlé lors de notre précédente édition du Petit Meaulne : les aménagements du Jardin de la Cure sont en cours d'achèvement. Le souhait de l'équipe municipale était de (re)créer un endroit agréable et convivial au centre du village où il fait bon se retrouver pour les



plus petits comme pour les plus grands, tout en rendant ses lettres de noblesse à un jardin dont la destination initiale était de fournir légumes et plantes médicinales.

Ce pari est en passe d'être réussi : une aire de jeux a été mise en place à destination des plus petits et de leurs parents, les carrés potagers ont été plantés par les enfants des TAP et n'attendent plus que quelques bonnes âmes pour aider à les entretenir et les récolter. Les plantes médicinales sont également installées et identifiées sur des ardoises. À

terme, du mobilier permettant de se reposer, de jouer aux cartes et de profiter pleinement du cadre sera installé, et un théâtre de verdure pourrait permettre l'organisation de manifestations l'été.

Ce lieu étant le vôtre, à vous d'en prendre possession !



Vues du jardin
pédagogique



DES TAP MAINTENUS AUX ÉCOLES

Alors que des informations circulent sur le possible retour à la semaine des 4 jours dans les médias, la communauté de commune du Pays de Tronçais a décidé de maintenir la semaine des 4 jours et demi pour une raison essentielle : aucune décision officielle n'a été prise au sein de l'État.

Les activités TAP seront maintenues à la rentrée 2017, avec une modification : les activités ne se feront plus en 2 fois 1h30 les jeudis et vendredis après-midi mais en une fois 3h les vendredis après-midi, si l'inspection valide la proposition.



Quant aux effectifs, ceux-ci restent stables autour de 85 enfants.

LES PEUPLIERS NOUS QUITTENT !

Tout arbre ayant une durée de vie, nous devons procéder à l'abattage des peupliers au bord de l'Aumance (route d'Hérisson et lotissement).



En effet, depuis quelques mois, certains peupliers sont tombés du fait de leur âge et notamment près des jeux pour enfants au lotissement.

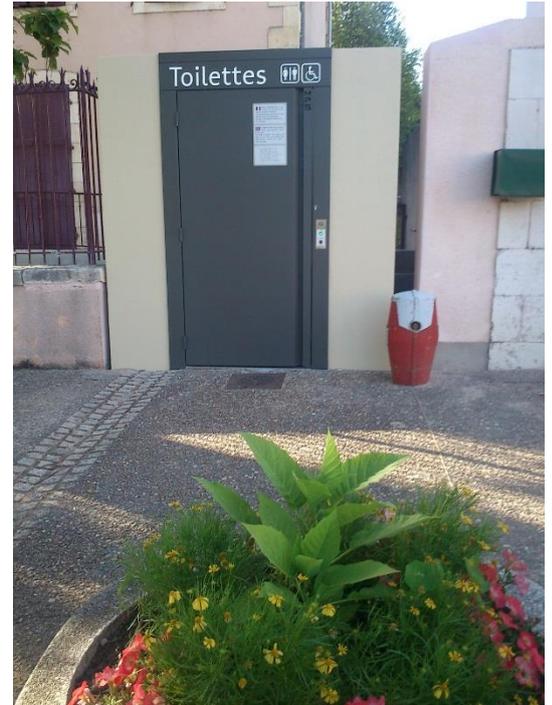
Une entreprise viendra les couper durant le mois de juin et les grumes seront ramassées vers le mois de septembre.

TOILETTES PUBLIQUES

Voici que se concrétise une des demandes issues des débats du comité consultatif de Meaulne Village Ami des Aînés et des réunions publiques.

Ces sanitaires situés Place de la Mairie entre l'école primaire et l'agence postale sont entièrement automatisés et peuvent être utilisés tous les jours de 8h à 22h30.

Sols et cuvette sont désinfectés plusieurs fois par jour. La consommation d'eau est des plus réduite grâce à des buses haute pression.



Et malgré une légende tenace, la porte ne s'ouvre pas automatiquement après un délai : au terme d'un quart d'heure, une alarme retentit juste pour avertir d'un éventuel malaise de l'utilisateur.

LE CAMPING

Après discussions au sein du conseil municipal et de la commission Tourisme-Gîte, la décision a été prise de fermer le camping pour deux raisons principales : un fonctionnement déficitaire et un investissement obligatoire de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour mettre aux normes l'accessibilité des sanitaires.

Face à la baisse des dotations d'État, il devient nécessaire d'être prévoyant et de chercher des économies de fonctionnement quand cela est possible et ne nuit pas à la qualité de vie de notre village.

Une réflexion est en cours pour la transformation du camping en jardin public.

INFORMATIONS UTILES :

Plateaux aux normes

Depuis l'année dernière, des plateaux ralentisseurs ont été installés sur la route d'Ainay-le-Château et la route du Vernet.

Quelques-uns d'entre vous ont signalé la "dureté" de ces plateaux. Nous avons donc demandé deux études, l'une par l'entreprise, et l'autre par les services départementaux.

Il s'avère que les trois plateaux sont aux normes et respectent la réglementation en vigueur : les informations sont disponibles à la mairie.

Ils remplissent donc parfaitement leur but qui est d'obliger les conducteurs à ralentir !

Fin de l'utilisation des produits phytosanitaires

Comme annoncé, depuis le 1er janvier 2017, les communes, comme toutes les autres collectivités, n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires. Demander aux agents d'enlever les mauvaises herbes priverait la commune d'heures à haute valeur ajoutée.

C'est pourquoi nous invitons la population à nous accompagner en désherbant leurs trottoirs, sans utilisation de produits chimiques.

C'est par cette entreprise collective que nous parviendrons à éviter une augmentation des coûts de fonctionnement et maintenir l'attractivité de notre cadre de vie. Nous vous en remercions.



Désherbant naturel
5 litres d'eau,
1 kilo de sel iodé,
200 ml de vinaigre blanc.

Animaux classés nuisibles

Animaux classés nuisibles ou plutôt « *animaux susceptibles d'occasionner des dégâts* » : ce sont des espèces envahissantes, susceptibles de transmettre des maladies et de causer des dégâts, dont la population doit être contrôlée dans des conditions précises (renseignements sur les modalités sur le site de la fédération des chasseurs de l'Allier) mais la liste pourrait changer en raison d'un recours contre ce classement déposé au Conseil d'État par des associations naturalistes :

- renard, fouine, corbeau freux, corneille noire, pie bavarde, sanglier, vison d'Amérique, raton laveur, ragondin, rat musqué, bernache du Canada.

Cette liste est uniquement valable dans l'Allier ; cela diffère d'un département à l'autre.

Si vous subissez des dégâts causés par ces animaux, il convient de les déclarer en mairie.

Ni la martre ni le blaireau ne figurent dans cette liste.



Martre



Blaireau

Si vous avez des problèmes avec des blaireaux, une solution en période de chasse (ouverte dans l'Allier du 15 mai 2017 au 15 janvier 2018) est de faire appel à un équipage de vénerie sous terre ou déterreurs (***renseignements auprès de l'Association Bourbonnaise de Vénerie sous Terre, président Thierry Reveret – Blevens - 03120 Billezois - tél. 04 70 99 11 87***)

LES PLANTES ENVAHISSANTES : MIEUX LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES COMBATTRE

L'ambroisie

Cette plante estivale de type « annuelle » possédant un pivot profond est très allergisante tant au niveau respiratoire que cutané, et particulièrement virulente en août/septembre.

→ Elle est facilement détruite par arrachage (porter des gants)

La renouée du Japon, ou arbre à beurre

Très présente sur le village de Vitray, elle commence à arriver sur Meaulne par le secteur des Brosses.

Plante stérile, rayonnante, de grande hauteur, elle se reproduit par marcottage de petits morceaux de tiges ou de racines lors de tontes, broyages ou travaux de voirie.

→ Cette plante une fois installée est très invasive et quasiment indestructible, d'où l'importance de ne pas créer de nouveaux foyers (détruire tout débris de coupe ou de broyage).

Le raisin d'Amérique

Plante vivace toxique pour les humains comme pour certains animaux, elle se trouve dans les zones non cultivées (dans les haies ornementales, au pied des murs ou en zone peu entretenue)

Plante filiforme de grande taille, sur une ou deux tiges, portant des fleurs blanches puis des fruits de couleur rouge violacé en forme de grappes de raisin.

→ Destruction par arrachage, si possible avant fructification (porter des gants)



Ambroisie



Renouée du Japon à Vitray



Raisin d'Amérique

INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie

☎ 04 70 06 95 34 - 📠 04 70 06 91 29

✉ mairie.meaulne@orange.fr

<http://www.meaulne.fr>

> La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence des élus (maire ou adjoints) :
le premier samedi du mois de 11h à 12h

Mairie de Vitray : ☎ 04 70 06 96 08

lundi 8 h-12 h, mardi et jeudi 14h- 18h

Ecole maternelle : **Ecole primaire :**

9, place de l'Église 14, place de la Mairie

☎ 04 70 06 98 75 ☎ 04 70 06 92 12

Garderie: en période scolaire
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00-9h et
16h45-18h30 et mercredi matin 7h00-9h00
pour les enfants scolarisés à Meaulne

Centre Social :

7, chemin de Dagouret ☎ 04 70 06 95 21

✉ centre.social.meaulne@wanadoo.fr

<http://meaulne.centres-sociaux.fr>

> **RAM** : Lundi au vendredi : 9h-16h30 ;
animations mardi et jeudi : 9h-12h

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée). Mercredi 13h30-15h15 (14h-15h30 du 01/04 au 01/09) Responsable : M^{me} BODARD

L'Agence postale communale :

10, place de la Mairie ☎ 04 70 08 66 72

> Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12

mercredi et samedi : 10h-12h

Courrier relevé à 12h (samedi 10h30)

Médecin : Mme L. GOZARD et M.J. BARDIOT

15, rue des Dames ☎ 04 70 06 95 73

Médecin de garde ☎ 04 70 48 57 87

(Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins)

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4, route d'Hérisson ☎ 04 70 07 22 57

> Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, et un samedi par mois

Infirmières : M^{lle} Mélanie VENUAT et M^{me} Isabelle TAVERNE

4, route de Paris ☎ 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris ☎ 04 70 06 96 45

> Ouverte du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h et samedi 9h-12h

Pharmacie de garde ☎ 39 15

Déchèterie de Vallon-en-Sully :

La Montgarnie ☎ 04 70 06 55 61

> Lundi : 8h-12h et 13h30-17h ; Mardi : 9h-12h et 13h30-18h ; Mercredi : 13h30-18h ; Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h ; Vendredi : 8h30-12h ; Samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Ramassage des ordures ménagères :

> Mercredi matin (sauf pour les habitants de Valigny et des Rothards : le mardi après-midi)

Gîte de groupe municipal : ouvert toute l'année.

4 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Réservation : ☎ 04 70 06 91 13

